

## Avis de constitution

### SOCIETE « ORIZON EXTRACTION »

Siège Abidjan Cocody Riviera Faya Akouédo-génie  
2000, Lot 109, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORIZON EXTRACTION »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- La Recherche et l'Extraction minière semi-industrielle ;
- La Transformation et la Commercialisation des ressources minières ;
- L'acquisition, la location, la vente et la gestion de tout matériel et équipements relatives aux minières ;
- La mise en place de programmes de développement durable pour la promotion de bonnes pratiques environnementales et sociales dans les zones d'activités minières.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Faya Akouédo-génie 2000, Lot 109, Ilot 15

Dirigeant(s) Mme KOUAME GHISLAINE N'GALA épouse PICHOT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10787 du 21/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64492/GTCA/RC/2024 du 21/10/2024

